



Preventech Consulting est un cabinet-conseil dédié à l'amélioration des conditions de travail, organisé autour de 3 pôles :

- Sécurité au travail
- Ergonomie
- QVCT



CONTEXTE

Le protocole de sécurité recense les risques d'interférences liés aux opérations de chargement et de déchargement, et précise les mesures de prévention à mettre en œuvre. Pour ces opérations, il remplace le plan de prévention rédigé pour les travaux réalisés par une entreprise extérieure.

OBJECTIFS

- ▶ Evaluer les risques liés aux opérations de chargement / déchargements (marchandises, matières dangereuses...).
- ▶ Définir les mesures de prévention et de sécurité :
 - lors de la circulation sur site,
 - à l'arrivée et lors du stationnement sur la zone,
 - durant les différentes opérations de chargement et déchargement,
 - lors du départ.
- ▶ Réduire les risques d'accidents / d'incidents / de dégradation de marchandises.

MOYENS

- ▶ Intervenants : Ingénieurs HSE
- ▶ Outils : photographies, entretiens, grilles d'analyse...

Consignes de sécurité, lieu de livraison, modalités d'accès, matériels et engins spécifiques, moyens de secours, responsable visant le document.

1 

Analyse des informations du site d'accueil

 2

Recueil des informations relatives à l'entreprise de transport

Caractéristiques des véhicules, aménagements et équipements, nature et conditionnement de la marchandise, précautions particulières relatives au transport des matières dangereuses.



 5

Conseils pour la mise en application du protocole de sécurité

 3

Création du protocole de sécurité

 4

Présentation du protocole de sécurité finalisé

Le point réglementaire

- Articles R 4515-1 à R4515-11 du Code du Travail relatifs aux opérations de chargement et de déchargement
- Recommandations de la CRAM, INRS.

• PME/PMI en activité (entrepôts, sites industriels à risques, milieu hospitalier...).

Champ d'application